

A l'Académie de Savoie

Du Bourget à la Grande Chartreuse



Droit et histoire se sont partagés le menu de la dernière séance académique de l'année 2017. Avec M. Alain Kestenband, directeur départemental honoraire du Trésor de la Savoie, fut évoqué le contrat féodal d'albergement, sorte d'usufruit concédé par le propriétaire d'une terre à un tiers. Loin de prendre fin au décès de son bénéficiaire, celui-ci était perpétuellement transmissible. C'est ainsi que le comte de Savoie Amédée VI avait albergé en 1366 à un certain Jean Fayet les terres jouxtant les fossés de son château, sur les rives de l'extrémité sud du lac du Bourget. A la suite de cessions successives, cet albergement avait été acquis par la famille de Buttet du Bourget du Lac.

C'est au rachat de cet albergement que fut confrontée l'administration des domaines lorsqu'en 1980, le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres décida d'acquérir l'entière propriété de cette portion des rives du lac. Les arcanes des laborieuses négociations conduites par le conférencier afin d'éviter un procès à l'issue aléatoire, furent exposés avec pédagogie à destination des non initiés, au cours d'un magistral amphi de droit tout à la fois civil, administratif et fiscal.



L'auditoire fut ensuite convié à ouvrir une pénible page de l'histoire du Dauphiné. C'est en effet à l'expulsion des moines de la Grande Chartreuse que M. François de Colbert a consacré une étude inédite, notamment à partir d'archives familiales. Après avoir rappelé le contexte de cette expulsion consécutive à la politique de lutte contre les congrégations religieuses conduite à partir de 1902, par le ministère d'Emile Combes, le

conférencier évoqua les diverses phases de la véritable opération policière et militaire conduite en avril 1903 à la Grande Chartreuse. Les autorités avaient, en effet, sous-estimé la mobilisation exceptionnelle des habitants du Dauphiné parvenant à réunir sous les murs du couvent jusqu'à 3000 hommes, femmes et enfants pour s'opposer physiquement à l'expulsion des moines.



L'extraction des chartreux de leur couvent, entre deux haies de cavaliers du 4^e dragons de Chambéry, les heurts avec les forces de gendarmerie, tandis qu'un bataillon du 140^e de ligne ralliait à marche forcée Saint Laurent du Pont, ont été évoqués par l'orateur avec émotion et gravité, à travers un captivant propos

porté par la projection d'une iconographie particulièrement suggestive.
